

"N'est-il pas temps, où que nous soyons, dans la majorité ou dans l'opposition, d'unir nos efforts, pour apporter notre contribution au grand chantier du développement économique et du progrès social, ainsi qu'à la consolidation de l'intégrité et de la cohésion nationales?"

Paul Biya
3 Nov. 1997



CAMEROON TRIBUNE

LE QUOTIDIEN NATIONAL BILINGUE • THE NATIONAL BILINGUAL DAILY

24^e année - 24th Year
N° 6493 N° 2782
Lundi - Monday
08 Déc./Dec. 08, 1997
200 F.CFA

Rédaction/Headquarters
Tél. : 30.36.89
Adm./Abonnements/Subscription
Tél. : 30.26.40 - Fax : 30.43.62
B.P./P.O. Box 1218 YAOUNDE

Le nouveau gouvernement

- **Peter Mafany Musonge reconduit ;**
- **Bello Bouba et Hogbe Nlend dans l'équipe ;**
- **Au total 28 ministères.**

The New Government

- **Peter Musonge re-confirmed Prime Minister ;**
- **Bello Bouba, Hogbe Nlend in the new team ;**
- **A total of 28 Ministries created.**

PP. 2, 3, 4

Jouez et gagnez
des milliers de cadeaux avec



PANZANI

Dans chaque paquet de pâtes trouvez un ticket qui vous gagner des téléviseurs.

Le nouveau gouvernement

When a Government Gets Formed on Sunday

Le nouveau gouvernement compte 50 membres :

- **Un Premier ministre ;**
- **6 ministres d'Etat ; 28 ministres,**
- 4 ministres délégués,**
- 11 secrétaires d'Etat;**
- **3 femmes en tout partie.**

YESTERDAY, Sunday December 7 was a Sunday like many others : a none-working day. But no. That was only until the early hours of the afternoon. By mid-day most of the ministers had received the Civil Cabinet convocation, for a Cabinet meeting. And the press had also been informed to "be ready" at the Presidency, latest 2 p.m. For us in the newsroom, there was no doubt that something serious was cooking up at Unity Palace. For over 30 days the whole nation had been waiting; waiting for the traditional cabinet shake-up that general comes at the beginning of a new mandate. Not even a government statement saying that there was no use to expect too much too soon could dispel rumours of an imminent cabinet reshuffle.

At 2 p.m. the gates of the Presidency were flown open for arrivals. The Prime Minister and Head of Government, Mr Peter Musonge had apparently been in audience with the Head of State because, as the first arrivals got to the Palace he was driving out, possibly to put some facts together. Less than 30 minutes later he was back in the Presidency and, as

usual carrying his dark suitcase. But, more importantly he came just in time for the business of the day. He appeared busy and thoughtful, but not anxious.

He was probably the only personality who waved a hand at the press corps as he moved in. The immediate conclusion we drew as that the waving of the hand and his back and forth movements into Unity Palace were all indisputable signs of confidence. For us there was no doubt that P.M.M. will remain P.M. The rest of the current cabinet was more or less uneasy, although Dr Robert Mbella Mbappe who came down first from the all-important 3rd Floor after the Cabinet meeting could be observed wearing a smile.

Mr. Dakole Daissala, the Minister of State in charge of P and T, who had not been seen in any public ceremony since the last Presidential election showed up in a brown creme suit and carried a deliberate air of serenity. In this short stroll from the 3rd Floor lifts to the cars few were the ministers who could talk to each other, less still glance at the press corps as the generally do. A more courageous or rather, humorous one managed to tell a colleague, "au moins, je dirais que j'y étais".

Their limos came and carried them away, one after the other; and, by 3.45 p.m. there was no minister at the Presidency. Then a black peugeot 505 car drove up and parked. From it, Mr. Joseph Mbede, minister of Forests and the Environment stepped out. He had come late, and it was easy to see that he was extremely worried.

He gave a few explanations to those who cared to listen and moved up...A few minutes later he came down, somehow reassured that his excuse had been well taken, or transmuted.

In reality, Mbede was late; but there were ministers who, for all sorts of reasons, were not seen. Among



The Musonge less than an hour after the presidential decree : simplicity as usual

these were: Messrs John Ebong Ngolle, Laurant Esoo, Hamajoudji Adjoudji, Makon Weyong, Toko Mangan, Charles Etoundi, Njanim Wanji, and Tsanga Abanda.

By 6.30 our first guess had come true. Mr Peter Musonge had been reappointed Prime Minister.

A quick drive to his residence at 7 p.m., and we found that friends had begun to zoom in to congratulate a new/old Prime Minister in all smiles.

As some ministers came in he could hardly conceal his joy seeing them. This was the case with one to whom he said, "Mr. minister, you must be a very courageous person to have left

your house now to come right here", suggesting that more news was still in the pipeline.

His first statement to the press was to the National Daily, Cameroon Tribune. He was understandably brief: "I am of course, very happy with this re-appointment, which shows that the Head of State has confidence in me. I would like to thank him very heartily for that. This means that we have to continue to work very hard; and my whole commitment is to ensure that he has a very successful mandate".

Back to the office, the long wait was just about to begin. Everybody had thought that the rest of the

government would be announced in the 8 p.m. CRTV news bulletin. At our sources continued to tell us a "wait". Came 9 p.m.; and then 10 p.m. Still, there was no news.

But we were only 30 minutes away from it; because at exactly 10.30 the decree appointing the new government was released.

And ... the spree continued, at night.

EBOKEM FOMENKY

M. Mafany Musonge reconduit

Décret n° 97/206 du 7 décembre 1997 portant nomination d'un premier ministre.

Le Président de la République,

Vu la Constitution, décreté :

Article 1er.- Monsieur Mafany Musonge Peter

Est, à compter de la date de signature du présent décret, nommé premier ministre, chef du gouvernement de la République du Cameroun.

Article 2.- Le présent décret sera enregistré puis publié au journal officiel en français et en anglais.

Yaoundé le 7 décembre 1997

Le Président de la République
Paul Biya

28 départements ministériels

Le Chef de l'Etat a signé hier le décret n°97/205 du 7 décembre 1997 portant organisation du gouvernement. Celui-ci, aux termes de ce décret, comprend, le Premier ministre, les Vice-premiers ministres, le cas échéant, les ministres d'Etat, le cas échéant, les ministres, les ministres sans portefeuille, les ministres chargés de mission, les ministres délégués et les secrétaires d'Etat.

La nouvelle structure gouvernementale qui comporte 28 départements ministériels présente quelques innovations notamment la création d'un ministère de la ville et d'un département chargé des Investissements publics et de l'aménagement du territoire. Tandis que l'ancien ministère des Affaires sociales et de la Condition féminine éclate pour donner naissance à deux départements distincts : Affaires sociales et Condition féminine. Autres innovations : le ministre des Relations extérieures est désormais assisté par deux ministres délégués dont l'un chargé de la coopération avec les Etats membres du Commonwealth, l'autre s'occupant spécifiquement du monde islamique.

On notera par ailleurs l'avènement dans le paysage gouvernemental de notre pays des fonctions de ministres sans portefeuille. Nous publierons l'intégralité de ce décret dans l'une de nos prochaines éditions. Toutefois, voici des départements ministériels par ordre alphabétique :

- le ministère de l'Administration Territoriale ;
- le ministère des Affaires Sociales ;
- le ministère de l'Agriculture ;

- le ministère de la Communication ;
- le ministère de la Condition féminine ;
- le ministère de la Culture ;
- le ministère de la Défense, placé sous l'autorité d'un ministre délégué à la Présidence de la République ;
- le ministère du Développement industriel et commercial ;
- le ministère de l'Economie et des Finances ;
- le ministère de l'Education nationale ;
- le ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries animales ;
- le ministère de l'Emploi, du Travail et de la Prévoyance sociale ;
- le ministère de l'Enseignement supérieur ;
- le ministère de l'Environnement et des Forêts ;
- le ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative ;
- le ministère des Investissements publics et de l'Aménagement du territoire ;
- le ministère de la Jeunesse et des Sports ;
- le ministère de la Justice ;
- le ministère des Mines, de l'Eau et de l'Energie ;
- le ministère des Postes et Télécommunications ;
- le ministère de la Recherche Scientifique et Technique ;
- le ministère des Relations Extérieures ;
- le ministère de la Santé publique ;
- le ministère du Tourisme ;
- le ministère des Transports ;
- le ministère des Travaux publics ;
- le ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat ;
- le ministère de la Ville

SPECIAL

Décret n°97/207 du 7 décembre 1997 portant formation du gouvernement.

Le Président de la République,

Vu la Constitution ;

Vu le décret n°97/205 du 7 décembre 1997 portant organisation du gouvernement ;

Vu le décret n°97/206 du 7 décembre 1997 portant nomination du Premier ministre ;

Sur proposition du Premier ministre, chef du gouvernement ;

Décrète :

Article 1er. Sont, pour compter de la date de signature du présent décret, nommés aux postes ministériels ci-après :

Ministre d'Etat délégué à la Présidence chargé de la Défense
M. Amadou Ali

Ministre d'Etat chargé des Relations Extérieures
M. Kontchou Kouomegni Augustin

Ministre d'Etat chargé de la Culture
M. Oyono Ferdinand Léopold

Ministre d'Etat chargé du Développement Industriel et Commercial
M. Bello Bouba Maïgari

Ministre d'Etat chargé de l'Economie et des Finances
M. Akame Mifoumou Edouard

Ministre d'Etat chargé de l'Education nationale
M. Etoundi Charles

Ministre de la Justice, Garde des Sceaux
M. Esso Laurent

Ministre de l'Administration Territoriale
M. Ename Ename Samson

Ministre délégué à la Présidence chargé des Relations avec les Assemblées
M. Owona Grégoire

Ministre de la Recherche Scientifique et Technique
M. Hogbe Nlend Henri

Ministre de la Jeunesse et des Sports
M. Owona Joseph

Ministre de la Santé Publique
M. Monekosso Godlieb

Ministre de l'Agriculture
M. Perevet Zacharie

Ministre de l'Environnement et des forêts
M. Naah Ondoua Sylvestre

Ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat
M. Hele Pierre

Ministre de la Ville
M. Zanga Antoine
Ministre de l'Enseignement Supérieur
M. Atangana Mebara Jean Marie

Ministre du Tourisme
M. Mbafou Claude Joseph

Ministre de la Fonction publique et de la Réforme Administrative
M. Sali Dairou

Ministre de la Communication
M. Ze Nguelé René

Ministre des Affaires Sociales
Mme Fouda Madeleine

Ministre de la Condition Féminine
Mme Yaou Aissatou

Ministre délégué à la Présidence chargé du contrôle supérieur de l'Etat
Mme Ngwanmessia Lucy

Ministre délégué auprès du Ministre des Relations Extérieures chargé des Relations avec le Commonwealth
M. Ndion Ngute Joseph

Ministre délégué auprès du Ministre des Relations Extérieures chargé des relations avec le monde islamique
M. Adoum Gargoum

Ministre des investissements publics et de l'Aménagement du territoire
M. Ndioro Justin

Ministre des Travaux Publics
M. Etah Jérôme

Ministre des Transports
M. Tsanga Abanda Joseph

Ministre de l'Emploi, du Travail et de la Prévoyance sociale
M. Ondoua Pius

Ministre des Mines, de l'Eau et de l'Energie
Docteur Mbele Yves

Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales
Docteur Hamadjoda Adjoudji

Ministre des Postes et Télécommunications
M. Mounchipou Seidou

Ministre délégué auprès du ministre de

l'Economie et des finances chargé du budget
M. Melingui Roger

Ministre délégué auprès du ministre de l'Economie et des finances chargé du Plan de Stabilisation
M. Gankou Jean Marie

Ministres chargés de mission à la Présidence de la République
MM. ABETY Peter
- Okouda Martin
- Baba Hamadou
- Ngole Elvis

Secrétaire d'Etat à l'Administration Territoriale chargé de l'Administration pénitentiaire
M. Antar Gassagaye

Secrétaire d'Etat à l'Agriculture
M. Aboubakary Abdoulaye

Secrétaire d'Etat à la Défense chargé de la Gendarmerie nationale
M. Edou Emmanuel

Secrétaire d'Etat au Développement Industriel et Commercial
M. Moampea Mbio Edmond

Secrétaire d'Etat à l'Education nationale
M. Yunga Teghen Joseph

Secrétaire d'Etat aux Investissements publics et à l'Aménagement du Territoire
M. Tsala Messi

Secrétaire d'Etat aux Postes et Télécommunications
M. Oumarou Denis

Secrétaire d'Etat à la Santé publique
M. Alim Hayatou

Secrétaire d'Etat aux Transports
Docteur Nana Aboubakar Djalloh

Secrétaire d'Etat aux Travaux publics
M. Bonde Emmanuel

Secrétaire d'Etat à l'Urbanisme et à l'Habitat chargé des domaines
M. Shey Johnes YEMBE

Article 2. Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais.

Yaoundé, le 7 décembre 1997

Le Président de la République
Paul Biya

JOB OPENING

The Peace Corps office in Yaoundé has an immediate opening for a part time **computer technician**. The incumbent will service and repair both hardware and software for Apple Macintosh computers, e-mail and the internet on a contract basis.

The applicant must have an appropriate educational background in computer maintenance and software development, a good knowledge and working experience in the maintenance and repair of Apple Macintosh computers, exposure and experience to e-mail as well as the internet and various internet software interfaces.

The terms of the contract and remuneration will be discussed at the interview. Only qualified applicants will be contacted for interviews.

A cover letter and a typed curriculum vitae may be posted to the following address no later than December 30, 1997: GSO/Admin Officer, The Peace Corps, B.P. 817, Yaoundé. Please include your local telephone number and return address in your letter.

No telephone calls or personal visits please!

Délégué général à la Sûreté Nationale

Par décret n° 97/208 du 7 décembre 1997, M. Bell Luc-René est nommé Délégué général à la Sûreté Nationale

POLITIQUE

RDPC : les élites du Haut-Nkam pour un appui efficace au président "Biya"

Les élites militantes et militantes du RDPC formant le groupe d'appui du Haut-Nkam au RDPC et au président Paul Biya (GAP) se sont retrouvées dans le cadre d'un colloque, les 5 et 6 décembre 1997 à Bafang pour réfléchir sur le thème "Construire le Haut-Nkam et le Cameroun avec Paul Biya".

Selon le député RDPC, l'honorable Siyam Siye Alphonse L'organisation de ce colloque par les élites du Haut-Nkam ayant apporté une contribution importante à la campagne électorale du RDPC dans la circonscription électorale du Haut-Nkam, vise à engager une réflexion profonde et à jeter les bases pour une action efficace durable".

Les travaux devaient porter sur quatre ateliers à savoir : la consolidation de la base et du leadership du RDPC ; le Haut-

Nkam aux côtés de Paul Biya devant les défis du septennat ; le Renouveau construit le Haut-Nkam ; valorisation du Haut-Nkam.

Avec la tenue de ce colloque, qui a mobilisé les élites extérieures et intérieures, on ne peut qu'affirmer que le Haut-Nkam a résolument exprimé sa volonté de ne pas s'arrêter aux bons résultats enregistrés par le RDPC au cours des trois dernières consultations électorales (municipales 96, législatives et présidentielle 97) mais plutôt d'apporter une contribution forte à la mise en œuvre du projet de société du président "Biya" tout au long du septennat.

Louis Bastide Tchéloué
CDC Haut-Nkam

L'UDC pour «un dialogue franc»

DANS une déclaration rendue publique jeudi dernier, M. Adamou Ndam Njoya exclut toute participation de son parti, l'Union Démocratique du Cameroun (UDC) à un éventuel gouvernement d'ouverture. M. Ndam Njoya déclare s'atteler, dans le cadre de l'opposition, à l'avènement d'"une véritable alternance". Toutefois, le président de l'UDC se dit disposé "à engager un dialogue franc, officiel et fructueux avec le RDPC et toutes les forces démocratiques au Cameroun si ce dialogue vise la protection et la promotion des intérêts supérieurs de la nation".

COMMUNIQUE

La compagnie d'Assurances des Provinces Réunies déclare le vol, dans les bureaux de son Agence d'Akwa - Centre, des attestations d'assurance automobile n° 018523 et 018530 modèle CIMA.

En conséquence, elle décline sa responsabilité sur toute utilisation frauduleuse qui pourrait en être faite conformément aux dispositions des articles 1382 à 1386 du Code Civil.

POLITICS

La section RDPC du Noun-nord sur le terrain

Les 85.000 électeurs de la section Noun-nord ont participé à 81,49% à la présidentielle du 12 octobre 97, soit, 67.000 scrutins valablement exprimés en faveur du candidat du RDPC ; un taux record de 93,14% par rapport aux votants. Ce résultat élogieux n'a pas été sans effet dans la victoire que le Noun a décroché en 4e position au plan provincial, mais en réalité, fer par rapport à l'importance des scrutins valablement exprimés très élevés au regard de ceux des autres départements de la province.

Que le camarade Ndiane Njoya Mama, président de la section RDPC du Noun-nord n'a pas voulu passer sous silence. De concert avec les membres des bureaux des sections spécialisées de l'OFRDPC et de l'OJRDPC, il a décidé d'aller la semaine dernière renforcer ses militants de base à Malamouen, Magba, Bangoura et Koutaba, en vue de marquer une pierre blanche la gloire légendaire du RDPC, vertu des rois.

Braillé durant en deux jours poussière, chaleur, distances, pistes de fortune et autres intempéries, la délégation du RDPC du Noun-nord a été partout accueillie avec chaleur, si l'on s'en tient aux mots et au poids des propos des porte-parole des militants à chaque étape de cette randonnée de la section.

Dans l'ambiance de la fête, agrémentée des chants patrimoniaux à l'adresse du candidat élu du RDPC, le président Ndiane Njoya Mama a exprimé sa profonde satisfaction, avant de souligner que l'aprèsélection est plus difficile à gérer que la victoire elle-même. D'où son souhait de voir

intensifier et poursuivre la politique de proximité. Il a tout à tout mis en garde ses militants au sujet de la désinformation que distille une certaine opposition locale, parlant de la nomination d'un Premier ministre de transition, un fils du territoire.

Mme Njimoluh Chérou, présidente de la section OFRDPC du Noun-nord, dans son enthousiasme communautaire habituel, a plaidé pour la cohésion dans les actions, à travers les rencontres régulières, et où, les femmes devront mettre leur dynamisme et leur génie créateur à contribution, pour une impulsion nouvelle, tendant à pérenniser la victoire du RDPC dans le Noun.

Le camarade Nsanguo Yeyap Amadou de son côté, à chaque étape, a toujours mis la foule en ébullition, avant de faire voir que la victoire finale du père naturel du RDPC est au bout de l'effort à fournir.

Un peu partout aussi, la délégation du RDPC a laissé une bonne impression, en remettant des enveloppes symboliques aux militants venus nombreux se ressourcer, pour mieux négocier les prochains virages, sans oublier les doléances qu'elle a enregistrées à chaque étape pour la hiérarchie du parti.

Au bout du compte, un adage du territoire illustre mieux le contexte géopolitique et social du Noun, à savoir : "Le vin est fin, il faut le boire". Comme pour dire que ceux qui ont opté pour le meilleur choix n'ont pas à s'en offusquer dans tous les cas.

A Malamouen, Magba, Bangoura et Koutaba, le message est resté constant : faire mieux aujourd'hui, et davantage demain, un peu plus qu'hier".

LOUMCHURE Zakari (CAMNEWS)

Séminaire sur la démocratie

DANS le cadre du renforcement des capacités des ONG/associations du Cameroun, le projet Pro-démocratie de la Coopération canadienne-camerounaise organise à l'initiative de celles-ci un séminaire du 08 au 10 décembre 1997 à l'hôtel des Députés, à Yaoundé. Les thèmes spécifiques à aborder couvriront les aspects suivants : la gouvernance des ONG/associations incluant la mission des organisations, les droits de la personne en relation avec leur environnement ; la recherche de financement ; le suivi de l'évaluation des micro-réalisations.

SOCIETE CAMEROUNAISE DE PALMERAIES

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT AU CAPITAL DE 12.629.030.000 Frs CFA
B.P. 691 - Douala Cameroun - Adresse télég. SOCAPALM DOUALA
Tél. 42.98.51 - 39.13.13 - Téléx 5572 KN - Fax : 42.98.51

COMMISSION SPECIALE DES MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 01/97-98 du 02/12/1997 POUR LA FOURNITURE DE 1.450 TONNES DE CHLORURE DE POTASSE A LA SOCAPALM

La Commission Spéciale des Marchés de la SOCAPALM lance un appel d'offres pour la fourniture de 1450 tonnes de chlorure de Potasse.

Les dossiers peuvent être consultés et retirés à la Direction Générale de la Société Camerounaise de Palmeraies (SOCAPALM) à Tollo moyennant paiement à la caisse de la Direction générale de la SOCAPALM de la somme de 100.000 (cent mille) francs CFA.

La date de remise des offres est fixée au 05 janvier 1997 à 12 heures précises au plus tard.

Le Président de la Commission Spéciale des Marchés,
Samuel LIFANDA

OFFRE D'EMPLOI

Le corps de la Paix des Etats-Unis offre un emploi à temps partiel pour un technicien spécialisé dans la programmation et l'entretien des ordinateurs. L'intéressé s'occupera sur la base d'un contrat, de l'entretien et de la réparation des ordinateurs de marque «Appel Macintosh» et de l'entretien du réseau e-mail et Internet.

Le candidat devra avoir une formation appropriée dans le domaine de la maintenance des ordinateurs et en matière de développement des logiciels, posséder de bonnes connaissances et une expérience dans la maintenance et la réparation des ordinateurs «Appel Macintosh», dans le domaine des systèmes de communication e-mail et bbs, les diverses interfaces du logiciel Internet.

Les termes du contrat et la rémunération seront discutés lors de l'interview. Seuls les candidats qualifiés seront contactés pour une interview.

Les candidats peuvent nous faire parvenir leurs demandes accompagnées d'un Curriculum Vitae dactylographié au plus tard le 30 décembre 1997, à l'adresse suivante :

GSO/Administrative Officer
The Peace Corps
B.P. 817 - Yaoundé

Il est demandé à chaque candidat, de bien vouloir indiquer son adresse exacte et, si possible, son numéro de téléphone.
Tout appel ou visite sont interdits S.V.P.

Cameroon - African Development Bank

Over CFA 20,000 Million In Loans And Gifts

THE Board of Directors of the African Development Fund (an off-shoot of the African Development Bank) met last Wednesday December 3, 1997 and approved two loans and one gift to Cameroon. A loan of 17.74 Million U S Dollars is going in to finance the Structural Adjustment Programme while 20.16 U S Dollars has been approved to reduce pov-

ty and promote actions in favour of women (see texts in French).

Relations between the AfDB and Cameroon started in 1972. To date, the Bank has financed 29 operations for a total of about 625 Million U S Dollars (about CFA 350,000,

BAD : deux prêts de plus de 22 milliards au Cameroun

● **Un prêt de 10 milliard de FCFA approuvé par le FAD pour le programme d'ajustement structurel II au Cameroun.**

Selon un communiqué de presse reçu à notre rédaction, un prêt de 13,02 millions d'unités de compte (UC) - soit 17,74 millions de dollars EU - (10 milliards FCFA) destiné au financement du programme d'ajustement structurel au Cameroun, a été approuvé par le conseil d'administration du Fonds africain de développement (FAD), de la Banque Africaine de Développement (BAD), le 3 décembre 1997.

Le prêt est destiné à aider le gouvernement à mettre en œuvre des réformes macro économiques, structurelles, sectorielles et sociales, en vue d'une croissance durable et équitablement répartie.

Le programme comprend un certain nombre de mesures dans les domaines suivants : assainissement des finances publiques, restructuration du secteur public, promotion de la compétitivité et du secteur privé, restructuration des filières agricoles, lutte contre la pauvreté par la création d'emplois et amélioration de l'accès

aux services de santé et du taux de scolarisation.

Le programme est cofinancé par la Banque mondiale, le Fonds monétaire international (FMI), l'Union européenne (UE) et des sources bilatérales. Le prêt du FAD, remboursable en 50 ans et compris un différé d'amortissement de 10 ans, servira à financer les importations de biens et services éligibles. Une commission de service de 0,75 % par an est perçue sur les montants décaissés et non remboursés.

Les opérations du Groupe de la BAD au Cameroun ont débuté en 1972. A ce jour, le Groupe a financé 29 opérations pour un montant total de 458,93 millions d'UC, soit environ 624,93 millions de dollars EU. Les encassemens se chiffrent à 322,71 millions d'UC, soit environ 439,48 millions de dollars EU.

Selon un deuxième communiqué, un prêt de 14,10 millions d'unités de compte (UC) et un don de 0,70 million d'UC, totalisant 14,80 millions d'UC - soit environ 20,18 millions de dollars EU (12

milliards de FCFA) - destinés à financer le projet de réduction de la pauvreté et actions en faveur des femmes au Cameroun, ont été approuvés par le conseil d'administration du Fonds africain de développement (FAD), le 3 décembre 1997.

L'objectif du projet est l'augmentation des revenus et l'amélioration du cadre de vie des groupes vulnérables prioritairement des femmes dans la province de l'Extrême Nord du pays, par l'accès à des services durables de proximité en matière de forma-

tion, d'auto-emploi, d'appui conseil et d'intermédiation financière, et par la création d'infrastructures socio-économiques autogérées.

Le projet porte sur la mise en place d'un dispositif de suivi-évaluation de la pauvreté, la création d'un système de microcrédit, la construction de routes rurales et de micro-infrastructures communautaires, la promotion des micros et petites entreprises locales et le renforcement des capacités de gestion et d'exécution des partenaires du projet ; les

ONG (Organisations non gouvernementales).

Le prêt et le don du FAD se visent à financer 98% des coûts en devises et 82% des dépenses en monnaie locale du projet dont le coût total est estimé à 16,7 millions d'UC, soit environ 23,8 millions de dollars EU. Le prêt remboursable en 50 ans y compris un différé d'amortissement de 10 ans. Une commission de service de 0,75% par an est perçue sur les montants décaissés et non remboursés.

Commission Bancaire de l'Afrique Centrale

Un nouveau plan comptable pour les établissements de crédit

Selon un Communiqué reçu à notre rédaction, la commission bancaire de l'Afrique centrale s'est réunie en session ordinaire le jeudi 20 novembre 1997 à Yaoundé, dans les locaux des services centraux de la banque des Etats de l'Afrique centrale, sous la présidence de Monsieur Jean-Félix Mamépol, gouverneur de la BEAC et Président statutaire de cette institution sous-régionale de supervision bancaire.

Après adoption de son ordre du jour qui comportait onze points, la commission Bancaire a approuvé les procès-verbaux des réunions du 24 juin et 25 juillet 1997.

Examinant l'état du système bancaire de zone au premier semestre

1997, la commission bancaire a relevé que les banques sont restées dans l'ensemble très liquides et certaines d'entre elles connaissent une nette amélioration. Elle s'est en revanche préoccupé de la polématisation des coopératives d'épargne et de crédit dans un des Etats de la zone et qui évoluent en marge de la réglementation bancaire. Des orientations sur les travaux en cours en la matière ont été données au secrétariat général.

La commission bancaire a auditionné un dirigeant sur la situation de son établissement de crédit. Elle a pris acte de l'engagement ferme de ce dirigeant à redresser sa banque suivant un échéancier arrêté de com-

mun accord avec la commission bancaire.

Abordant les dossiers de banques auxquelles ont été adressées des injonctions, la commission bancaire a décidé de proroger de six mois le délai à l'issu duquel un ou plusieurs établissements de crédit devraient conformer à la réglementation en vigueur. Pour les autres, elle a pris acte de la régularisation de leur situation tout en demandant à son secrétariat général de suivre la mise en œuvre effective des mesures annoncées.

La commission bancaire a également examiné la demande de création d'un établissement de crédit pour compléments d'information. Elle a adopté le nouveau plan comptable applicable aux établissements de crédit pour tenir compte des contraintes d'adaptation à ce nouveau dispositif comptable. Elle a décidé que ce cadre entre en application le 1er juillet 1999 pour les établissements de crédit implantés au Cameroun, et le 1er janvier 2000 pour ceux installés dans les autres Etats de la zone.

S'agissant de l'opportunité d'instaurer un agrément unique au niveau de la sous-région pour l'exercice de l'activité bancaire, la commission bancaire a décidé de reporter l'examen de cette question après avoir recueilli l'avis des autorités monétaires.

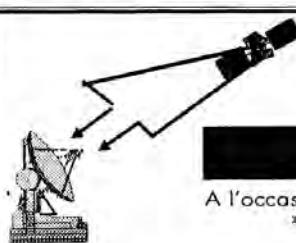
Enfin, elle a entériné les accords pris par le président et le Secrétaire Général depuis la dernière séance et décidé de tenir sa prochaine réunion dans la deuxième quinzaine du mois de février 1998.

PROMO 97

Offrez des fleurs
Ravivez vos couleurs

SEVTAL - FLORA

Elig-Essono à côté Super Marché Tigre



A.E.A. Sarl
ANTENNES - ELECTRONIQUE - ALARMES

GRANDE PROMOTION

A l'occasion des grands événements de fin d'année :

- Fêtes de Noël et de Nouvel An
- Coupe d'Afrique des Nations,
- Mondial France 98

AEA vous fait des rabais :

- de 15 % sur les frais de branchement.
- de 10 % sur les frais d'abonnement et pendant un an
- et 5 % de remise pendant six mois sur l'abonnement des anciens.

Du 1er Décembre 1997 au 28 Février 1998

Abonnez-vous pour bénéficier de cette offre exceptionnelle.

Avec 2M, MCM, Euronews, AB CARTOON, CANAL + HORIZONS, TV5, CFI et d'autres chaînes classiques ; tout est pour la réussite totale.

Ne ratez pas cette occasion unique qui s'offre à vous.

AEA YAOUNDE : Elig Essono, Face Hôtel Grand Moulin Tél : 20.68.32
AEA DOUALA : Akwa, Face Camer Industriel Tél : 42.87.84
AEA BAMENDA : Ntamilung, opposite Fego Group Automobile

AEA LIMBE : Bota Road, opposite Botanic Garden Tél : 20.68.32
AEA BAFOUSSAM : Ndjeing III, Rue Pasteur Elie Ng. Ijo, N° 111
AEA MBouda : Baméboro, Rue des Brasseries

Le délégué général à la Sûreté nationale aux policiers

«Objectivité : refus des compromissions»

Profitant de la remise des diplômes à deux promotions de commissaires et d'inspecteurs, M. Luc Loé, jusqu'à hier délégué général à la Sûreté nationale, invite la police à se réconcilier avec elle-même et avec le public.

Une cérémonie de remise des diplômes à l'Ecole nationale supérieure de police a eu lieu vendredi dernier à Yaoundé. Les lauréats : 4 commissaires de nationalité centrafricaine, et 238 inspecteurs de police camerounais ayant bénéficié récemment de promotions professionnelles.

Le délégué général à la Sûreté nationale a rappelé à ces promotions les missions de la police : respect et protection des institutions, des libertés, des personnes et des biens ; maintien de l'ordre et la paix publiques, la sécurité et la salubrité, l'exécution des lois et règlements ; recherche et constatation des infections à la loi pénale ; lutte contre la criminalité nationale et internationale ; surveillance des frontières et des mouvements transfrontaliers ; assistance aux autorités administratives et



Un lauréat recevant son diplôme des mains de Luc Loé

municipales. Dans la conduite de ces missions, les lauréats doivent puiser dans les enseignements reçus à l'école et dans l'expérience des affaires sur le terrain, tout le savoir-faire qui leur permettra d'être "à l'abri des compromissions" et d'accomplir leur devoir "en toute objectivité, dans le respect des lois et règlements de la République." La réconciliation de la

police avec elle-même et avec le public, thème de référence du délégué général à la Sûreté nationale, a été aussi abordée.

Avant la remise des diplômes, M. Luc Loé a décoré deux fonctionnaires : le commissaire divisionnaire retraité Meka M'Akong Guillaume, fait officier de l'ordre de la valeur, et le commissaire principal Oyono Cécile, qui a reçu la médaille de chevalier du mérite camerounais.

L.A.N.

En bref

Organisation internationale des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques

Le Cameroun a pris part à la 43e réunion du comité directeur à Montevideo. Le ministre délégué à la présidence de la République chargé du Contrôle supérieur de l'Etat, le Pr. Joseph Owona à la tête d'une délégation de quatre personnes, a pris part aux travaux de la 43e réunion du Comité Directeur de l'Organisation internationale des Institutions Supérieures de Contrôle des Finances Publiques (INTOSAI) à Montevideo en URUGUAY du 09 au 12 novembre 1997.

Au cours de ces assises, les membres du Comité Directeur ont débattu des questions relatives aux activités des organes statutaires de l'INTOSAI (présidence, secrétariat général, commissions, groupes de travail, etc.) et aux préparatifs du XVII Congrès de INTOSAI qui doit se tenir dans ce même pays en novembre 1998.

Le Cameroun qui préside par ailleurs aux destinées de l'AFROSAL, a été choisi pour son rayonnement en matière de vérification des finances publiques, choisi pour occuper les importantes fonctions de modérateur du thème II traitant des questions relatives aux normes comptables.

Etablissements humains : concertation à Yaoundé

La coalition d'organisations impliquées dans le domaine des établissements humains dès ce matin à Yaoundé, une semaine d'activités. Le programme prévoit un forum sur la responsabilité tripartite du développement durable des villes et campagnes, une exposition et des conférences-débats.

OFFRE D'EMPLOIS

La Compagnie d'Exploitation des Tabacs Camerounais B.P. 14652 Yaoundé B.P. 5939 Douala Tél. 30.05.97 en abrégé **CETAC S.A.** Cameroun dont le siège social provisoire est à Yaoundé et dont les activités sont essentiellement liées à la culture, au traitement et à la commercialisation des tabacs de cigarette dit «cape» et «sous-cape» pratiquée dans l'Est du Cameroun.

Recherche deux secrétaires bilingues comptable de haut niveau (B.T.S. ou Universitaire) âgée de 22 à 26 ans, célibataires, disponible à effectuer déplacement sur le territoire camerounais qu'à l'étranger, notamment en relation avec la CETAC S.A. Centrafricaine, sa société soeur.

Lieu de dépôt de candidature : du 5 au 12 décembre 1997
1 - Yaoundé : Crédit 22.89
- B.P. 972 - Tél. 22.21...
2 - Douala : Porte 136 HOTEL SAWA...
3 - Bertoua et Batouri : La Délégation de l'...

Document à joindre au dossier de candidature :

- 1 - la lettre de motivation
- 2 - copie légalisée du ou des diplômes
- 3 - C.V.

Général,
L'Administrateur Directeur
CETAC S.A. Cameroun et Centrafricaine
Emile Gros Raymond NAKOMBO

Conseil d'université de l'AUPELF-UREF à Yaoundé

DEPUIS le jeudi 4 décembre se tient à Yaoundé, le Conseil d'Université de l'AUPELF-UREF (Association des Universités partiellement ou entièrement de langue française/Universités des réseaux d'expression française), Association érigée en Agence francophone pour l'Enseignement supérieur et la Recherche.

Cette Agence entend mettre en œuvre des actions de coopération majeures planifiées ou en cours de réalisation depuis cinq ans. Il s'agit notamment de la création et de l'installation à Yaoundé d'un Bureau régional pour l'Afrique centrale, de la création à Nkolbisson d'un Centre Régional de l'Enseignement Supérieur Appliqués aux métiers du Bois (CRESA-FORETS), de la mise en œuvre du Réseau d'information et de documentation sur l'Enseignement Supérieur et la Recherche (SYFED REFER).

L'Agence intervient également dans le soutien à la recherche et à la formation : le ministère de la Recherche scientifique et technique, partenaire naturel de l'AUPELF-UREF, s'est toujours montré attentif aux évolutions de cette institution, notamment par sa participation aux assises francophones de la recherche tenues à Abidjan en 1993 et 1995, à toutes les Conférences des ministres de l'Enseignement supérieur et de la Recherche où les représentants du Cameroun ont toujours su jouer un rôle actif.

Vendredi matin, le ministre de la Recherche scientifique et technique, le Dr Bava Djingoer, a reçu en audience dès 08h30 à son cabinet une importante délégation du Bureau AUPELF-UREF qui prend part au Conseil d'Université de l'AUPELF-UREF. Elle a également été reçue par le Premier ministre à la fin des travaux.

Correspondance particulière

Nécrologie

Liberté Massan à Ngom

Morte et désormais vivante

Samedi 6 décembre 1997, Mbakao par Bokito. Une foule larmoyante assiste impuissante aux obsèques d'une jeune dame. Son nom : Liberté Judith Massan à Ngom épouse Amayada Dieudonné. Un nom qui n'était pas inconnu des lecteurs de C.T., où Liberté avait fait son stage d'étudiante.

Sur l'une des nombreuses gerbes de fleurs déposées à l'entour du cercueil, on peut lire : "Liberté, l'ESSSTIC (témoin malheureux), Naga Gersais qui ne se doutait pas que l'accident mortel, qu'il conduisait ainsi à l'hôpital, n'était autre que Liberté Massan. Il le sait à leur jours plus tard !

Des nombreux témoignages sur la défunte pendant les obsèques. On peut retenir que Liberté était "une femme sans limite, une épouse fidèle, une mère attentionnée, une camarade au grand cœur, une étudiante exceptionnelle".

Pour M. Zéck à Ngom (frère ainé), Mme Amayada Liberté "a répondu à l'appel du destin". Ce que M. Denis Mboloé a partagé : Le représentant de la direction

de l'ESSSTIC en veut pour preuve, le respect du chiffre 30 par la défunte : née le 30 septembre 1966, elle décède le 30 novembre 1997, à 30 ans environ. Le seul qui a eu deux enfants de son épouse s'est dit satisfait de leur vie conjugale.

C'est à 17h00 que feu Liberté Massan épouse Amayada retourna définitivement sous les profondeurs de l'éternité. Pour ses camarades de promotion qui ont eu la tristesse de la descendre dans sa tombe, un autre venait de s'écrier, dans un état de désarroi : "elle a été enterrée dans une véritable catastrophe". Une consolation tout de même : cette parole de l'évangile de St Jean, chapitre 25, verset 26 retenue à la messe d'inhumation : "celui qui croit en moi vivra, quand même il serait mort, et quiconque vit et croit en moi ne mourra jamais". Et Liberté, mariée catholique en 1989, croyait en cette parole de Jésus Christ. Femme d'esprit, reposée en paix.

Max Nkoudou
(ESSSTIC)



Le cercueil de Liberté Massan à Ngom

Deux étudiants camerounais à Hanoi.

Evariste Bevo et Valère Choudja, deux Jeunes camerounais ont le mérite et la fierté d'appartenir à l'Institut Francophone de l'Informatique de Hanoi. Arrivés au Viêt-nam en septembre dernier, ils sont parfaitement intégrés dans la société vietnamienne. Le 7e sommet de la francophonie, nous a permis de les débusquer, au quartier Ba Khoa, où ils résident, à côté d'autres étrangers.

Officiellement, le Cameroun n'a aucune relation diplomatique avec le Viêt-nam. Pourtant, Evariste et Valère sont bel et bien installés à Hanoi depuis septembre 1997. Grâce à des bourses de la francophonie, ils sont étudiants à l'Institut francophone de l'Informatique, une école, appartenant au réseau des Universités francophones (AUELF-UREF). Les deux jeunes gens ont suivi justement l'occasion d'un concours lancé par l'Auef à Yaoundé, pour aller jouer le sort de leur avenir si loin.

Partis ainsi de leur Cameroun natal, comme prométhéa à la recherche du savoir, Evariste et Valère ont la noble ambition d'ob-

tenir haut la main leur diplôme d'études professionnelles approfondies en informatique, l'équivalent d'un 3^e cycle.

Leur premier contact avec le Viêt-nam, un environnement nouveau, mais pas très différent de celui du bercail. Evariste nous confie : "devant le ballet de motos et de vélos, devant la T de 25 degré, on se croirait à Garoua ou à Maroua. Mais ce qui frappe la plus Valère, c'est l'essor économique du Viêt-nam et le nationalisme de son peuple qui, de surcroît est très travailleur. "Regardez autour de vous" nous dit-il, "les rues sont bondées de personnes qui travaillent nuit et

jour". Plus loin, pour la petite histoire, il nous avoue n'avoir jamais vu un seul mendiant dans la rue. Somme toute, une expérience à transposer au Cameroun.

Mais, tout cela ne distrait en rien nos deux AS : au contraire, dans la salle de travaux pratiques n°302 de l'IFI, où ils passent le plus clair de leur temps, Valère et Evariste pianotent sur le clavier de leur "ORDI", tout d'un coup, Evariste, l'œil très brillant se retourne vers ses camarades de promotion "Ecoutez les gars, l'an 2000, c'est bientôt. Il faut rentrer dans le 3^e millénaire par la grande porte. Nous y serons !"

On ne demande pas mieux quand on sait que le défi francophone du siège prochain se résume à une présence systématique sur les informes du monde.

Asta VARAMILA (ESSTIC)
"Jeune reporter francophone" à Hanoi



Evariste Bevo (à droite) à Hanoi en compagnie de Valère Choudja

M. Stelio Faringis, secrétaire général du Haut Conseil de la Francophonie

«Il est urgent pour les africains de créer des musées»

Le 5^e sommet de la Francophonie à Maurice, a servi de plate-forme pour l'adoption de la notion d'exception culturelle. La France souhaitait alors, l'appui de la "famille francophone", pour lutter contre l'uniformisation culturelle, sur un modèle unique. "L'exception culturelle" ainsi née au sein de la Francophonie, impliquait désormais une solidarité et la libéralisation de la circulation des biens culturels et des hommes dans l'espace francophone. Mais la réalité est tout autre. Entretien avec Stelio Faringis, S.G. du Haut-Conseil de la Francophonie.

Stelio Faringis : Depuis le sommet de Maurice, il y a comme un malaise, au sein de la communauté francophone, quant à la libre circulation des biens culturels dans l'espace francophone...

Stelio Faringis : Nous avons un problème à résoudre. C'est un problème à la limite sémantique, les francophones ont tout été d'accords, à Maurice, au sommet de 93, pour adopter la thèse de

l'exception culturelle. C'est une bonne thèse et elle est juste. Il ne faut pas que la capacité d'être spécifique, d'être original soit noyée sous le poids de contraintes économiques. Il ne faut pas jeter le bébé avec l'eau du bain. Ce n'est pas parce que nous sommes contre le fait que le marché supprimerait la possibilité de défendre les activités culturelles, que nous ne sommes pas pour vendre nos produits

culturels. Il faut faire attention à cela. J'attire l'attention sur le fait qu'on est pour l'exception culturelle par rapport au marché. Mais on n'est pas contre le fait de vendre. Les chanteurs camerounais, il faut qu'ils vendent leurs produits pas seulement au Cameroun. Mais dans toute l'aire francophone et francophile dans le monde entier.

Les écrivains, il faut qu'ils vendent leurs livres, je ne dis pas que c'est la seule chose qu'ils aient à faire. Mais il n'y a aucune raison pour l'Afrique soit en dehors du marché culturel mondial. Voilà pourquoi le Haut Conseil de la Francophonie a édité un cahier spécial qui a pour titre : Afrique, quels marchés pour la culture ?

A.V. : Est-ce à dire qu'il y a un

marché spécifique pour l'Afrique ? C'est contradictoire à l'idée de la libre circulation.

S.F. : Non, il n'y a pas de marchés spécifiques pour l'Afrique. Cet ouvrage est un guide pour les pays africains, afin de mieux les orienter vers les différents marchés et les démarches à suivre. Par exemple, il faut valoriser le patrimoine culturel africain. Il faut le faire connaître aux Africains déjà, aux jeunes, à travers des livres d'histoire et bien d'autres.

A.V. : S'agissant justement du patrimoine culturel, l'Afrique se plaint du pillage de son patrimoine. Qu'en pense le Haut-Conseil de la Francophonie ?

S.F. : C'est un problème crucial. L'Afrique qui n'a pas de musée, c'est grave. L'Afrique noire surtout. Il est urgent pour les Africains de créer des musées. Il est impératif de restaurer le patrimoine culturel de l'Afrique. Il y a une mémoire africaine qui n'est consignée nulle part. Il faut cataloguer les objets et les identifier jusqu'au détail près. Après, on rentre dans le système de l'échange normal. Cela veut dire que les musées français ou canadiens fassent faire des allers et retours des biens culturels.

A.V. : A en croire les plaintes de nombreux pays africains, la libre circulation peut-être un facteur d'aggravation de la fuite des biens culturels de l'Afrique. Quels est votre avis là-dessus ?

S.F. : L'Afrique a raison. Je suis d'accord là-dessus. Mais, je dis, "la peur en supprime pas le danger".

A.V. : Que faut-il donc faire ?

S.F. : Il faut favoriser la libre circulation dans l'autre sens. Cela veut dire que les muséographes,

les muséographes français et canadiens viennent travailler et Africain, pour aider les Africains à gérer leur patrimoine et à assimiler les règles de l'échange. Il existe aujourd'hui plusieurs méthodes, pour limiter le pillage, même par les nationaux, qui revendent les biens culturels à l'étranger.

A.V. : L'on sait aujourd'hui qu'il y a des objets culturels africains qui trônent dans les musées occidentaux. La francophonie pense-t-elle à favoriser la rétrocision de ces biens ?

S.F. : Pour le moment, on n'est pas là. Le problème le plus urgent pour l'Afrique est de rattraper le retard. Nous sommes à l'ère de la bataille pour apparaître sur les écrans du monde. C'est là que va jouer la coopération. Restaurer le patrimoine et créer des musées demande des moyens importants que l'Afrique seule ne peut fournir. Ces moyens se posent en termes de financements et de technologies.

A.V. : A votre avis, y a-t-il une réelle volonté de rétrocision une fois le retard rattrapé ?

S.F. : Ecoutez, il y a des tableaux de peintre français qui viennent de Russie ou d'Amérique. Mais on n'y peut rien et la France ne s'en plaint pas.

A.V. : Et la position du Haut-Conseil de la Francophonie à ce sujet ?

S.F. : Le Haut Conseil n'a aucune position là-dessus.

A.V. : Quel est donc son rôle dans les échanges culturels ?

S.F. : Le Haut Conseil est un catalyseur, un distributeur et un défenseur de la libre circulation des biens culturels. Sans plus.

Propos recueillis par Asta Varamila, "Jeune Reporter francophone" à Hanoi

Cinéma Sortie nationale du film "Clando" du Camerounais Jean-Marie Teno

Le réalisateur Camerounais Jean-Marie Teno présentera dans le cadre du programme écrans noirs, son nouveau film "Clando" en sortie nationale à Yaoundé (Cinéma Abbia) et à Douala (Cinéma le wouri), le samedi 13 décembre à 18h30.

Jean-Marie Teno, réalisateur camerounais est l'auteur de ce court métrage "Fièvre Jaune-Taximan" et "la tête dans les nuages" ainsi que de longs métrages, "Bikutsi Water Blues" et Afrique je te plumerai et il revient sur le devant de la scène avec "Clando". Il explique sa démarche cinématographique en ces termes : Mon travail de cinéaste est d'essayer de lutter contre le pourrissement rapide et inexorable de la société, en proposant une voie dissonante dans ce concert de cynisme et d'opportunisme. Je n'essaie pas juste de susciter des changements. Mais de libérer la parole sur les cours des événements.

est l'heure du chasseur... fier et

déterminé, le chasseur était parti laissant derrière lui son village ravagé par une sécheresse qui cette année là avait été terrible. Tout le village avait sorti pour lui souhaiter bonne route, chacun ayant donné ce qu'il pouvait, un œuf, une poignée d'arachide ou encore quelques noix de kola...

Alors qu'au Cameroun les taxis sont de couleur jaune, Sobgui promène son énorme Break bleu dans les rues de Douala pour selon lui, "aider ses compatriotes sous le soleil à rentrer chez eux". Sobgui est un Clando. C'est à dire un chauffeur de taxi clandestin. Un travail qui n'est pas de tout repos. Il doit faire face tous les jours à l'hostilité des taximen "réglo" et des policiers...

Comme dans le conte, Sobgui est parti afin de fuir une réalité qui lui semblait tous les jours de plus en plus insoutenable. En Europe, ses rivaux le replongent dans sa mémoire et le forcent à s'interroger sur son engagement dans la lutte pour le changement dans son pays.

CULTURE

2e festival culturel du grand Mbam

Toutes les facettes de l'art en exergue

Le ministre Toko-Mangan s'engage à inscrire cette manifestation dans le calendrier institutionnel des rencontres culturelles du Cameroun.

Au pied du mont Tisson, environ 300 personnes sont rassemblées pour revoir un ensemble de conseils pratiques avant l'ascension. "Je vous souhaite bonne route", martèle un notable de Napoa, petit village perdu dans la savane, et qui a le mérite d'avoir abrité, à près de 1000 mètres d'altitude, le premier poste militaire allemand de Bafia au début de ce siècle. "Nos parents nous racontaient souvent une histoire de fée qui sortait du rocher, avec un bébé entre les bras loin là-bas, entre deux arbres", se souvient Nkem Amanchang Jean, chef du canton Bep, âgé aujourd'hui de 63 ans.

La découverte du mont Tisson, et de la vieille piste allemande qui y mène, faisait partie du programme de la deuxième édition du

Festival culturel du Grand Mbam, inauguré vendredi 28 novembre, place des fêtes de Bafia, par le ministre de la Culture, M. Toko-Mangan. Initiative de l'association Mbam'Art et Développement, cette manifestation a connu des innovations par rapport à la précédente organisée les 15 et 16 mars 1996: forte participation des différentes composantes sociales du département; présence remarquée des venues des trônes amis (Bamoun, Sawa, Bassa, Ewondo) auxquelles s'est associée celle conduite par M. Mayi Matip, chef traditionnel dans le Nyong et Kellé.

CALENDRIER

Autre particularité: l'exposition au village du festival construit sur l'esplanade

de la préfecture, de toutes les facettes de l'art de cette région considérée comme étant "le berceau de l'histoire et de la culture des peuples" de certaines provinces dont le Centre, l'Ouest, le Littoral et le Nord-Ouest. Les stands affichaient en effet jusqu'à dimanche dernier, des réalisations portant sur la poterie, les techniques de chasse et de pêches artisanales, la médecine traditionnelle, la mise en valeur de l'"Obom", tissu impérial issu du tannage de l'écorce d'un arbre mythique, l'art traditionnel Tikar grâce à un étalage harmonieux de ses dimensions symbolique, esthétique et sacramentelle. L'art Tikar sera bientôt raconté dans un livre, "Le temps chez les peuples Tikar", en cours d'édition.

Le ministre Toko-Mangan ne pouvait que saluer cette initiative des fils du Mbam" qui ont com-



La préfecture de Bafia dont l'esplanade abrite le village du Festival

pris que la promotion de la culture est un atout indispensable à leur épanouissement individuel et collectif." Le gouvernement entend encourager cette opération en l'inscrivant dans le calendrier institutionnel des rencontres culturelles du Cameroun.

De notre envoyé spécial,
Luc ANGOULA NANGA

Grand Mbam, berceau des curiosités touristiques

Le Grand Mbam n'est pas seulement "le Cameroun en miniature" au regard de sa diversité géographique, humaine, sociale et économique. Cet espace ouvert sur cinq provinces dont le Littoral, l'Adamaoua et l'Ouest, doit aussi ce statut privilégié à l'extrême variété de ses atouts touristiques.

D'abord les réserves naturelles de chasse. Elles sont dispersées dans le nord de la région, plus précisément à Ngoro, où des expatriés spécialisés dans la promotion de l'écotourisme auraient séjourné l'année dernière dans le cadre d'une mission de prospection.

Les sites touristiques ensuite. Ces sites, qui ne demandent qu'à être mis en valeur, portent sur des paysages féériques, et des montagnes dorsales: Kogo (1.500 mètres) à Biomesse, dont la particularité concerne la présence des populations de termites en son sommet; Koulamout (500 mètres), considéré comme étant le domaine des singes et des phœnix; Mboka et Nehondo, qui dominent la ville de Ndkinimeki; Ngoro (2000 mètres) d'où l'on aperçoit le Mont Fébé; Tisson (1.150 mètres), où l'ambassadeur d'Allemagne au Cameroun s'est rendu récemment. Ces sites sont propices aux recherches. Il y a beaucoup de plantes médicinales, beaucoup d'animaux qu'on ne rencontre pas ailleurs", selon un notable de Gouffé, à l'entrée de l'ancienne piste allemande.

A cela s'ajoute la richesse chorégraphique du département. Les danses "Araba", "Bekon Yakan", "Begon Ngam", etc. sont ces rythmes aux pulsations uniques. Qui donnent une fine ligne à tant de curiosités touristiques.

L.A.N.

M. Moute à Bédias Camille, président du festival

«L'année prochaine, nous irons vers la modernisation des stands»

Le président du Bureau exécutif du Festival affirme que "la prochaine édition permettra de faire mieux."

Cameroun Tribune : Etes-vous satisfait du déroulement de la deuxième édition de votre Festival ?

Moute à Bidias Camille: Je suis satisfait. La qualité des spectacles, l'affluence des participants (nous avons eu à servir 1500 repas chaque jour), et le degré de représentation de nos invités de marque sont autant de facteurs qui nous comblent à la fin de cette manifestation.

C.T. : Quelles est à votre sens la principale innovation de cette édition?

M.A.B.C.: La deuxième édition de notre Festival a présenté un certain nombre d'objets rares. Des masques, et un lit datant de plus de 300 ans. La prochaine édition nous permettra de faire mieux.

C.T. : Dans quelle direction?

M.A.B.C.: Nous irons plus au fond au niveau de l'art ancestral. Nous allons mobiliser plus de moyens. La conception du village du Festival connaîtra des améliorations. Car nous voulons à l'avenir

aller vers la modernisation et l'agrandissement des stands.

C.T. : Deux ans après sa création, quel bilan présente aujourd'hui l'Association Mbam'Art et Développement ?

M.A.B.C. : Nous avons tenu le pari d'organiser chaque année une édition du Festival. Nous avons assuré la promotion de la culture par la publication de monographies, la production d'émissions pour faire connaître le Grand Mbam au Cameroun et à l'extérieur. Diverses recherches sont menées afin de poursuivre efficacement la collecte de nombreux objets d'art datant parfois du 18e siècle. Une recomposition des danses traditionnelles est en cours, grâce à notre action. Et c'est conforme à nos objectifs, à savoir faire resurgir et valoriser nos patrimoines, et les promouvoir, afin de réconcilier les peuples résidents, ou originaires du Mbam avec eux-mêmes. Étant entendu que tout peuple se symbolise par sa



M. Moute à Bidias Camille : «Allez plus au fond de l'art ancestral»

propre culture.

C.T. : Et que comptez-vous réaliser avant la prochaine édition du Festival?

M.A.B.C.: Nos projets sont à la fois culturel et économique. Aménagement d'un musée d'art à Bafia; ouverture des bibliothèques au niveau des arrondissements; institution d'un circuit touristique sur l'ancienne route allemande et autour du mont Tisson. En 1998, un forum économique sera organisé. Il s'agira d'une réflexion sur les possibilités

de développement du Grand Mbam. C'est le lieu de souligner que l'Association Mbam'Art et Développement n'est pas un groupe de pression. Elle n'est non plus un moyen d'affirmation au service d'un individu. Ces objectifs concernent l'appui au développement socio-économique, la promotion de l'art et de la culture.

Propos recueillis par
L.A.N.

Les candidats admis au concours d'entrée dans les établissements de formation des personnels sanitaires

Cycle spécial de formation des techniciens de laboratoires et d'analyses médicales

Le ministre de la Santé publique communique : Sont déclarés admis au concours des 15 et 16 septembre 1997 pour l'entrée au cycle spécial de formation des techniciens de laboratoires d'analyses médicales du Centre Pasteur de Yaoundé, les candidats dont les noms suivent :

Il s'agit de :

Candidat étranger : Salas Elapou

Candidats nationaux : Tchentche Kémeugue Sylvain Edgar, Nganeku Chérime Gerville, Yang Rose, Bouda Jean, Ndakwe Jonathan Esane, Atangana Martin Vital, Avouandje Diécudomé, Ndongo Essoula Daniel, Kémeugue Karine, Nguemugu Odile, Metouza Julliette, Mpala Maghore Séverine, Awoua Gabriel Crispin, Awah Thérèse Kan, Mboum Mboum Aloys, Ntsama Meuyé Flémoré H., Waga Djemkre, Moukouri Ebenezer, Ouobou Wache Blandine M.

Liste d'attente : Tafe Fasso Tessa P., Ella Victor Emmanuel, Ngu Balleha Madeleine, Ndzana Marie, Ngu Mbelleck Rose.

Les candidats sont invités à prendre l'attache de la direction de l'école pour les modalités pratiques afférentes à leur inscription et au déroulement de l'année académique 1997-1998.

Yvonne, Ndoungou Moïse, Ntakombo Valérie Françoise, Nkwang Bile Guy Roger.

MODALITES PRATIQUES

La rentrée scolaire est fixée au lundi 15 décembre 1997.

Les inscriptions se feront dans les établissements dès la rentrée scolaire. Chaque élève devra se munir de ses frais d'inscription (1500 F). Les frais de scolarité s'élèvent à 150 000 FCFA payables en deux tranches par mandat à l'ordre du ministère de la Santé publique (direction des ressources humaines).

Molo Bodo Yvette, Bela Modir Clémence Aimée, Eymou Aline, Antoinette, Ngoasse Samson, Anastasié Irène, Eyenga Bougou Mar, Laure, Ndabaoane Juliette, Afanc Elise Rachel, Madjeukou Gassé Germaine.

CENTRE DE FORMATION D'AIDES-SOIGNANTS DE DOUALA

Aboumeyen Marie, Ekedé Eboko Françoise Sajolie, Kenye Oak Edwige, Mugo Jean Bosco, Aboumeyen Dzue Rosaline, Elele Evelyn Bayang Angèle, Ebouti Menkenya Alain, Nyep Mina Esther, Ngou Fabienne, Béla Elong Solange, Ngu Oma Juliette, Sess Albert, Ebouti Mimboé Sophie, Kitcha George, Mallafo Régine, Meue Gabi Geruride Flore, Nieg Jeannine Rose, Emanou Njalla Valérie, Tchakounte Pulchérie Rolande, Kamido Rose, Kalla Calixte, Bouamouang Nicole, Nkengue Kouo Marie, Ngu Bissi Sœur Florence, Tegouo Fotsé E., Kinloka Marthe, Ngonga Emeline, Nya Nama Anne Marie, Debene Ebende Hermine Chantal, Ngu Yeha Rose, Ngu Makani Jeanne, Ngu Binam Maryenne, Ngu Yebga Tédéa Omgbati Nicole, Kangmo Kengni Berline L., Bissa Bi Obau, Ngu Blaingar, Tchoungui Arthur.

CENTRE DE FORMATION D'AIDES-SOIGNANTS

D'ABONG-MIRANG

Ojolle Logo Eliane, Ngwae Effoudou Justine, Ndengue Etoga Ese Michel, Nyangomo Josiane, Tina Clémentine Marcelle, Wele Che Armand, Mbounkaid Loma Radegonde, Yambo Tidike Félicité, Pou Thérèse, Beyeme Doris André, Engoulou Bengono Désiré Marcel, Osa Ndongo Marcelline Paule, Nga Belingu Marie, Abolo Marie Séraphine, Messot Adjemion Lyne Sylvie, Ondou Florence Odette, Kasam Mbila Gungondje, Manguelé II André, Feugue Salomé C.D., Ngoumou Sylvie, Metch Ayissi Elise, Ngu Mbén, Ngiauh Adelaïde, Thiné Nkoum Sylvie, Ngouasse Ahazo Germaine, Maofuang Minkome Valérie, Dossou Ursile Carole, Foula Atangana Jean, Kommedje Marcelle, Melati Ahanda Agnès, Eba Nguja Justin, Kiranga Justin, Ngouasse Mbeng Pierre Guy, Nkoum Magne Edwige, Baison Victor, Kreyt Odile, Meboag Laure, Azomo Bamba Jeanne, Mendouga Honnorine, Assi Nelly, Ndengue Etoga Elise Michel, Atibaka Dorlette Assoh, Ebouniela Abou Pépere.

CENTRE DE FORMATION D'AIDES-SOIGNANTS D'EBOLWA

Nljamoua Esther, Zeh Evina Béatrice, Obam Afoma Valéry Guy Destin, Mbouza Motto Eléonore Aurelie, Eboé Marie Eliete, Ng Medjo Lidié Luisette, Mbondo Bénédicte, Mbarga Amougo Cyde Brerenger, Lissé Henriette Séraphine, Manga Mintyng Grégoire Christian, Onaha Bekono Julie Tiburce, Evina Meye Marie Béte, Esono Ondo Mathieu, Ndjock Ngueine Pierre, Nso Nimbou Marc Constance II, Yenoukoua Gisèle Cécile, Baran Léonie Solange, Ngu Georgette, Assomo Anna Thérèse, Evina Bama Marie Evelyn, Bo Sonia, Aboui Mfana Madeleine, Myaze Mengue Nicole, Ngu Palcherie, Nguo Anastasie, Béatrice, Nyangom Mengue Esther Koulieghu T, Perpetue Berthe, Ongwa Madeleine, Enyeque Song Mar Thérèse, Abossolo Sylvie, Ango Nyatte, Nguelo Ernestine, Nkoula Madeleine, Ondoua Ella Mariane, Mbélé Myrtle, Amougo Odile Onana Alembé Séraphine, Menaga Arlette Valérie, Beyeme Chérice Obou Suzanne, Many Madeleine, Nsabena Mbida Aline, Ngu Obou Abega Marie Edwige, Njero Rose Brigitte, Nyom Tyen Josiane.

CENTRE DE FORMATION D'AIDES-SOIGNANTS DE MBAM MAYI

Peglue Yennou Angeline, Mengue Marquise, Kajemba Jean-Claude Mbézé Ruth, Bissé Marie Pauline, Ondou Mengue Marguerite MR, Soma Ebou Josephine Carine, Zoua Pauline Georges, Nguei Louis Roger, Manga Eugenie Chantal, Tchew Jacqueline, Kagaingou Godi Elie Roger, Myondo Angoni Clotilde Marceline, Abeyindji Abegueli Willy Agnès, Tegomo Bofack Romuald, Toma Ndemé Marceline, Spika Cécéve Liseur Rosalie, Amabagnimina Marie, Manga Apolline Thérèse, Nkamé Clémentine Félicité, Eyenga Kounou Marcelline, Ntsama Madeleine Yvette Josiane, Keman Augustine, Mbéki Evogene Jeanne, Mbanga Barbara, Nkoumoua Pauline Franceline, Yéme Yor Albertine, Ondouo Tuba Odile Virginie, Youfang René Gérald, Ng Enmanuel, Tassala Dawduou Solange, Asseng Eyenga Mirle Goergette, Samha Rita Augustine, Mintoumou Enyeque Agathe, Okéla Élisa Marie, Beyende Judith, Nsomo Mbondo Marcelline, Mengue Eliane Béatrice, Ngu Tony Sophie Madeleine, Yonga Michou Iveline, Mpone Akide Sylvie Carine, Ngono Josephine, Nga Belingu Marie, Méjang Apêne Francisca, Zoba Maria Paul, Akamha Foumena, Mf Céline, Messi Marie Sylvie, Nchama Lucie Solange, Atangana Mbila Marie, Bikadi Elise Claire, Obama Abega, Sengue Njoum Catherine, Ngah ALphonse, Yimkam Florence, Isshi Isshi Marie, Nkoumou Adi Blanche Nicole, Foula Gilbert.

CENTRE DE FORMATION D'AIDES-SOIGNANTS OPTION LABORATOIRE DE YAOUNDE

Ondoa Pauline, Belingu Mengue, Eme Mve François, Ngu Nsogn Esther, Sambo Simbo, Ayo Marie Florence, Mbéki Manu Thérèse, Mbéki Ruth, Bissé Marie Pauline, Ntoumou Mengue Marguerite MR, Soma Ebou Josephine Carine, Zoua Pauline Georges, Nguei Louis Roger, Manga Eugenie Chantal, Tchew Jacqueline, Kagaingou Godi Elie Roger, Myondo Angoni Clotilde Marceline, Abeyindji Abegueli Willy Agnès, Tegomo Bofack Romuald, Toma Ndemé Marceline, Spika Cécéve Liseur Rosalie, Amabagnimina Marie, Manga Apolline Thérèse, Nkamé Clémentine Félicité, Eyenga Kounou Marcelline, Ntsama Madeleine Yvette Josiane, Keman Augustine, Mbéki Evogene Jeanne, Mbanga Barbara, Nkoumoua Pauline Franceline, Yéme Yor Albertine, Ondouo Tuba Odile Virginie, Youfang René Gérald, Ng Enmanuel, Tassala Dawduou Solange, Asseng Eyenga Mirle Goergette, Samha Rita Augustine, Mintoumou Enyeque Agathe, Okéla Élisa Marie, Beyende Judith, Nsomo Mbondo Marcelline, Mengue Eliane Béatrice, Ngu Tony Sophie Madeleine, Yonga Michou Iveline, Mpone Akide Sylvie Carine, Ngono Josephine, Nga Belingu Marie, Méjang Apêne Francisca, Zoba Maria Paul, Akamha Foumena, Mf Céline, Messi Marie Sylvie, Nchama Lucie Solange, Atangana Mbila Marie, Bikadi Elise Claire, Obama Abega, Sengue Njoum Catherine, Ngah ALphonse, Yimkam Florence, Isshi Isshi Marie, Nkoumou Adi Blanche Nicole, Foula Gilbert.

MODALITES PRATIQUES

La rentrée scolaire est fixée au lundi 15 décembre 1997.

Les inscriptions se feront dans les établissements dès la rentrée scolaire. Chaque élève devra se munir de ses frais d'inscription (1500 F). Les frais de scolarité s'élèvent à 125 000 FCFA (aides-soignants option laboratoire) et 110 000 FCFA (aides-soignants option médecine générale), payables en deux tranches par mandat à l'ordre du ministère de la Santé publique (direction des ressources humaines).

AVIS AUX CRÉANCIERS DU CRÉDIT AGRICOLE DU CAMEROUN

LE Syndic de faillite-Liquidateur du Crédit Agricole du Cameroun informe le public que, par arrêté N° 0014/MINEFI/CAB du 09 juin 1997, l'autorité de tutelle a retiré l'agrément bancaire au Crédit Agricole du Cameroun et par

jugement n° 09/CC du 02 octobre 1997 du Tribunal de Grande Instance de Yaoundé, cet Etablissement bancaire a été mis en faillite.

Par conséquent, il invite tous les créanciers du Crédit Agricole du Cameroun à produire leurs créances conformément au bordereau de production publié en annexe.

Le délai de Production de Créances, qui court à compter du 02 décembre 1997 prendra impérativement fin le 1er mars 1998 à 18 heures.

Le Syndic de Faillite,
Liquidateur,
Frederic EKANDE

**BORDEREAU DE PRODUCTION
CLAIM DECLARATION**

Reservé à la Faillite/Liquidation du CAC
Reserved for CAC in Bankruptcy/Liquidation

N° _____

AU PASSIF DU CRÉDIT AGRICOLE DU CAMEROUN EN FAILLITE
TO THE LIABILITIES OF CRÉDIT AGRICOLE IN BANKRUPTCY
B.B. 11801 YAOUNDE

I - MONTANT PRODUIT EN CHIFFRES
AMOUNT DECLARED IN FIGURES : _____

Lettres/Words : _____

Copies Pièces Justificatives originales jointes/Copies of Original documents enclosed (cocher/cross) :

Bon de caisse
Certificate of deposit

Relevé de compte
Statement of account

Traites
Bills

Autres : _____
Others : _____

II - EXPÉDITEUR/SENDER:
ADRESSE/ADDRESS : _____
Tél. : _____
Fax : _____

Date : _____

Signature autorisée du déclarant/authorised signature

* Le bordereau de production doit être revêtu d'une signature accréditée du déclarant auprès de la Banque.
* The statement of claim must carry a signature known and recognised of claim must carry a signature known and recognised by the bank

N.B. : Joindre une enveloppe timbrée avec adresse pour la réponse
N.B. : Attach a self-addressed and stamped envelope for reply

THE ULTIMATE GIFT THAT KEEPS ON GIVING

In One Easy Way.

DIGITAL SATELLITE TV.

Enjoy world class multi-channel viewing with a crystal clear picture and CD quality sound wherever you live.

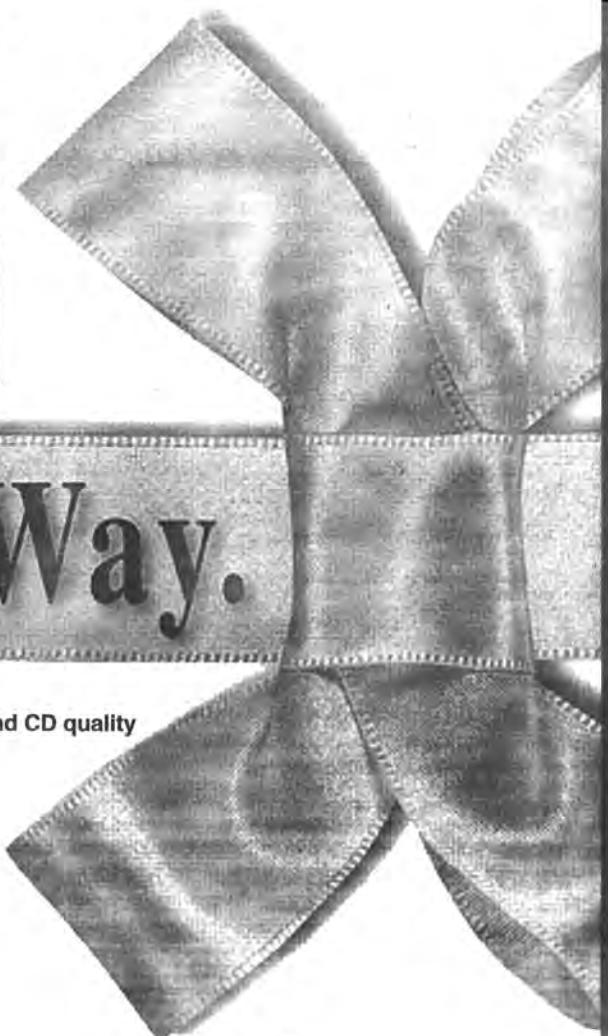
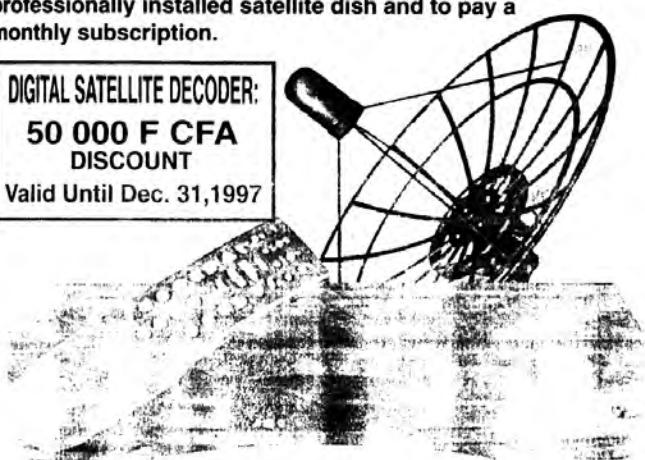
- * 28 TV Channels (including the M-Net channels)
- * 20 CD Quality Stereo Music Channels
- * 5 Radio Channels

You will need a Digital Satellite Decoder, a smart card, a professionally installed satellite dish and to pay a monthly subscription.

DIGITAL SATELLITE DECODER:

**50 000 F CFA
DISCOUNT**

Valid Until Dec. 31, 1997



SPECIAL CHRISTMAS OFFER BUY NOW !

Contact : **SPECTRUM**

DOUALA, 1672 Avenue de Gaulle Tel. : 43.30.45 - Fax : 43.30.48

YAOUNDE, Hilton Hotel Complex Tel. : 23.36.46 - Ext : 1117

ANNONCES CLASSÉES

Epreuves de contrôle des connaissances aux DIS de Médecine et de Pharmacie le 5 mars 1998.

Le Ministre de la Santé publique communique : des épreuves de contrôle des connaissances aux diplômes

Interuniversitaires de Spécialisation (DIS) de Médecine et de Pharmacie seront organisées par les services culturels de l'Ambassade de France au Cameroun le 5 Mars 1998.

Conditions générales de candidature

Avis aux professionnels des engrais

Dans le cadre de la redynamisation de la commercialisation des engrais au Cameroun, le Secrétaire général du ministère de l'Economie et des Finances (MINEFI), président du comité technique de supervision (CTS) du programme de réforme du sous-secteur engrais (PRSSE), invite les professionnels des engrais, les sociétés Agro-industrielles, les organismes de développement et les coopératives agricoles intéressés par les opérations de commercialisation des engrais à prendre part à une table ronde de relance du PRSSE qu'il présidera le 18 décembre 1997 à Douala Hôtel SAWA.

Pour tout renseignement relatif à cette rencontre, bien vouloir contacter l'unité de développement des intrants agricoles (UDIA) sise à la direction des opérations agricoles à Etoug-Ebe ou téléphoner au 31 95 78.

ANNONCES LEGALES

Etude de Me Elie Mbobda-Mongoue

Notaire au resort de la Cour d'Appel du Littoral 571, Boulevard de la Liberté, B.P. 5374 Akwa-Douala - Tél. 42.60.62

ELF OIL CAMEROUN S.A. au capital de 385.000.000 de francs CFA - Siège social : Akwa-Douala B.P. 1055

AVIS DE CONVOCATION

Messieurs les actionnaires de la Société ELF OIL CAMEROUN S.A. sont informés que l'Assemblée Générale Ordinaire de ladite société se tiendra à Paris le 29 décembre 1997 à 10 h, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Présentation des rapports du Conseil d'Administration sur la marche de la société durant l'exercice 96/97 ; et du Commissaire aux comptes sur les comptes dudit exercice ; et sur les conventions visées à l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867.

Approbation desdits comptes et desdites conventions :

Affectation des résultats :

Quitus de leur gestion aux Administrateurs et de son mandat au Commissaire aux comptes ;

Ratification de la cooptation de deux administrateurs et renouvellement du mandat d'un Administrateur ;

Fixation des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration.

Pouvoirs pour accomplir les formalités.

Pour insertion,
Me Elie Mbobda-Mongoue,
Notaire

Suivant acte reçu à Douala le 1er décembre 1997 et dûment enregistré, il a été constitué pour 50 ans la SARL sus-caractérisée avec notamment pour objet : l'Administration de sociétés - le tourisme - l'hôtellerie - la gestion et la location immobilière - la prestation de services - l'import-export. MM. MONTHE et T. NDOUMBE en ont été nommés co-gérants et le dépôt légal effectué au greffe du Tribunal de Première Instance de Douala.

Pour avis,
Me Jean-Pierre Eyoum Mandengue,
Notaire

GIC DES JEUNES AGRICULTEURS ET ELEVEURS DE NEBOYA «GIC J.A.E.N.»

Siège social : Neboya S/c Mairie de Nitoukou (Ndkiniméki)
N° d'Inscription : CEGP/01/97/4051
du 24 septembre 1997
Activité principale : Promotion et Développement de l'Agriculture et de l'Elevage
Ressort territorial : District de Nitoukou
Durée de vie : 99 ans
Délégué : Yombi Batongue Raoul

Pour insertion,
Me Elie Mbobda-Mongoue,
Notaire

Etude de Me Jean-Pierre Eyoum Mandengue

Notaire près la Cour d'Appel du Littoral Immeuble Crédit Foncier du Cameroun 60, Rue de la Motte Piquet Bonanjo, B.P. 12667 Douala Tél. 43.13.79

CONSTITUTION : SOCIÉTÉ ASFIELD-CAMEROUN SARL

Capital social : 500.000 FCFA -
Siège social : Douala B.P. 1415

CLASSIFIED ADS

- Etre Camerounais de 2 sexes ; être titulaire d'un doctorat en médecine ou en pharmacie ou autre diplôme reconnu équivalent ; avoir une ancienneté d'au moins 3 années de pratique dans le domaine médical.

- une attestation sur l'honneur certifiant que le candidat n'est pas déjà spécialiste dans le domaine postulé.

Les candidats sélectionnés par le Ministère de la Santé publique devront retirer les dossiers de demande d'ins-

cription auprès des Services Culturels de l'Ambassade de France au Cameroun à partir du 15 décembre 1997, du 6 Janvier 1998 étant considérée comme date limite de dépôt aux services de l'Ambassade sus-mentionnée.

REMERCIEMENTS

Très touchés de la sympathie que vous avez bien voulu leur témoigner au cours de la douloureuse épreuve qu'ils viennent de traverser à l'occasion du décès de M. TEINKELA Jean.

Madame veuve Teinkela et la famille vous prient de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.



IN MEMORIAM

8 décembre 1996 - 8 décembre 1997

Il y a un an, le Seigneur rappelait auprès de lui M. GOBE René alors président de la Chambre d'Agriculture, de l'Elevage et des Forêts du Cameroun. En ce premier anniversaire de son décès, la grande famille Gobe réitère ses remerciements à tous ceux qui de près ou de loin leur ont témoigné leur sympathie. Elle les invite à avoir une pensée pieuse pour le repos de son âme.



CAMEROON
TRIBUNE

Magazins spécialisés

Supermarchés

Grandes surfaces

C'est bientôt les fêtes de fin d'années !

Profitez de l'espace promotionnel que C.T. vous offre exceptionnellement pour vos réclames !

Une occasion à ne pas manquer ! Sans plus attendre, joignez nous à la SOPECAM Yaoundé et STRACOM Douala.

Yaoundé : Tél : 30.26.40 - Fax : 30.43.62

Douala : STRACOM

Tél : 42.85.11 - Fax : 42.76.04

Limogeage du vice-président zambien

Le président zambien, Frederick Chiluba a limogé son vice-président, Dogfrey Miyanda lors d'un important remaniement ministériel intervenu mardi dernier.

Il a aussi démis de ses fonctions le ministre de la Défense, Ben Mwila, redéployé le général Nobby Simbeye au ministère des Affaires étrangères, et annoncé le départ à la retraite du commandant en chef de l'armée de l'air, le général Ronnie Shikapwasha. Lors d'une conférence de presse à Lusaka, il a révélé que cette mesure n'était pas liée au coup d'Etat manqué du 28 octobre dernier. Il a procédé à des changements notables à la tête de plusieurs dépar-

tements ministériels

C'est ainsi que M. Christon Tembo, ministre des Mines dans l'équipe précédente, remplace M. Miyanda qui occupe désormais le poste de l'Education nationale. Le Président Chiluba a élevé Chitalu Sampa, un allié de longue date du mouvement syndical et ancien ministre de l'Intérieur au poste de ministre de la Défense

Le ministre des Affaires étrangères, M. Lawrence Shimba a été affecté au ministère des



Frédéric Chiluba

ministre des Travaux publics et de l'approvisionnement, M. Keli Malubita. Le ministre du travail, Peter Machungwa a repris le ministère de l'Intérieur alors que l'ancien ministre de l'Education, Siamukayumba Siamujayé, a été nommé au ministère des Mines.

Le chef d'état major adjoint, le général de division Solomon

Mumbi a été promu chef d'état major des armées. Le général de brigade,

Sundié Kayumba a pris le commandement de l'armée de l'air.

Le président Chiluba a déclaré que ce remaniement entrait dans le cadre de l'optimisation de l'efficacité et de la responsabilité du Gouvernement.

Ce remaniement intervient un peu plus d'un mois après le coup d'état manqué du 28 octobre au cours duquel une partie de l'armée a tenté de renverser le Gouvernement du Président Chiluba pour venir à bout de la corruption et de la pauvreté endémique en Zambie.

(Pana-Camnews)

Libéria : controverse sur la présence des forces de l'ECOMOG

Les autorités tchadiennes ont reconnu que de graves incidents armés ont opposé en fin octobre le mouvement des forces rebelles de Laoka Bardei aux forces armées nationales en dépit des accords de paix conclus il y a un an. Il y a eu une centaine de tués

Lundi, le Président Idriss Déby a lancé un appel à la paix et au dialogue en direction des rebelles. Il a surpris plus d'un Tchadien. Il y a un mois à Moundou son armée avait mené une répression sans merci contre les rebelles sudistes de Laoka Bardei. Lundi dernier le



Charles Taylor

chef de l'Etat tchadien a tenu plutôt un discours de paix.

Ces derniers temps les rebelles ont frappé à plu-

sieurs reprises autour de la grande ville du sud, Moundou. Le 21 novembre ils ont tué un policier et un gendarme sur un pont à la sortie de la ville. Le 28 novembre ils ont tué 7 commerçants qui circulaient en ville à une quarantaine de Km de là.

Aujourd'hui le président tchadien veut casser ce cycle de violence dans une région où circulent les camions de coton-Tchad et bientôt les pétroliers de ESSO, Shell et Elf.

I.K

OFFRE D'EMPLOI

Le corps de la Paix des Etats-Unis offre un emploi à temps partiel pour un technicien spécialisé dans la programmation et l'entretien des ordinateurs. L'intéressé s'occupera, sur la base d'un contrat, de l'entretien et de la réparation des ordinateurs de marque «Appel Macintosh» et de l'entretien du réseau e-mail et Internet.

Le candidat devra avoir une formation appropriée dans le domaine de la maintenance des ordinateurs et en matière de développement des logiciels, posséder de bonnes connaissances et une expérience dans la maintenance et la réparation des ordinateurs «Appel Macintosh», dans le domaine des systèmes de communication e-mail et dans les diverses interfaces du logiciel Internet.

Les termes du contrat et la rémunération seront discutés lors de l'interview. Seuls les candidats qualifiés seront contactés pour une interview.

Les candidats peuvent nous faire parvenir leurs demandes accompagnées d'un Curriculum Vitae dactylographié au plus tard le 30 décembre 1997, à l'adresse suivante :

**GSO/Administrative Officer
The Peace Corps
B.P. 817 - Yaoundé**

Il est demandé à chaque candidat de bien vouloir indiquer son adresse exacte et, si possible, son numéro de téléphone.

Tout appel ou visite sont interdits S.V.P.



Carte de la Zambie

Carte d'identité de la Zambie

- État enclavé d'Afrique subtropicale, anciennement Rhodésie du Nord limité à l'Ouest par l'Angola, au Nord par l'ex-Zaire (RDC) et la Tanzanie, à l'Est par le Malawi et le Mozambique, au Sud par le Zimbabwe, le Botswana et la Namibie.

- Superficie : 752 614 km²
- Population : 8 500 000 habitants
- Fête nationale : 24 octobre
- Régime : Type présidentiel et pluraliste
- Monnaie : Kwacha
- Langues : officielle (Anglais) - nationales : Bemba, Lozi, le Tonga et le Luvale
- Religion : Chrétiens (68,7%), Animistes (31%)
- Climat : Subtropical
- Ressources : Cuivre 5^e rang mondial

